Notice *d'inscription*

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux activités extrascolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs (mercredi et vacances) et accueil périscolaire (avant et après la classe)) ?

Pour cela le portail famille facilite vos démarches.

Le Portail Famille est le lieu unique où vous pouvez gérer les inscriptions et les réservations des activités de votre enfant pour les différents accueils. Découvrez pas à pas comment effectuer cette démarche grâce à ce guide qui a été conçu pour vous accompagner et vous guider dans l'utilisation du Portail Famille.

1/La première étape consiste à vérifier les informations saisies sur votre espace famille.

Pour consulter l'ensemble des données de votre famille, cliquer sur le menu **Espace Famille** puis sur le bloc **Dossier Famille**

Bien vérifier les informations saisies pour les responsables et les enfants, et les modifier le cas échéant (adresse, numéro de téléphone, email, autorisations, contacts, données sanitaires…)

2/ La deuxième étape consiste à procéder à la préinscription de votre enfant sur les accueils souhaités (accueil périscolaire / restauration scolaire / accueil de loisirs du mercredi). Au sein de l'**Espace Famille**, le **module Inscriptions** vous permet d'effectuer votre demande de pré-inscription.

Etablissement *

Activités *

Individu *

Attention pour la préinscription les justificatifs ci-dessous sont obligatoires. Veillez à vous procurer l'ensemble des documents pour procéder à la préinscription. Votre demande ne sera pas acceptée si les justificatifs obligatoires sont manquants.

Document à fournir à la première inscription :

- Attestation d'assurance scolaire Responsabilité civile et assurance « garantie individuelle accident » couvrant les activités de votre enfant pour l'année scolaire
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La fiche sanitaire
- Copie des pages de vaccination
- En cas de séparation, divorce (copie du jugement)
- Copie du livret de famille
- Attestation CAF/MSA
- Photo identité

Document à fournir les années suivantes :

- Attestation d'assurance scolaire Responsabilité civile et assurance « garantie individuelle accident » couvrant les activités de votre enfant pour l'année scolaire
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La fiche sanitaire
- Attestation CAF/MSA

3/ La troisième étape est la Validation par le service enfance éducation de votre demande. Une notification vous sera transmise par mail.

4/ La dernière étape consiste à réserver vos activités au sein de **l'Espace Famille** – **module Réservations** - **Planning des activités**.

Petite astuce : pour un enfant fréquentant régulièrement un accueil tout au long de l'année il y a une possibilité de faire une demande de réservation sur une longue période.